



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2010

Date de convocation et son affichage : 12 JANVIER 2010

Le CONSEIL MUNICIPAL de RESSONS-SUR-MATZ s'est réuni le vingt janvier deux mil dix à la MAIRIE de RESSONS-SUR-MATZ, en la salle ordinaire de ses séances, sur la convocation de Monsieur Alain DE PAERMENTIER, Maire de ladite COMMUNE.

Etaient présents : Monsieur Alain DE PAERMENTIER, Maire,
Monsieur Jean-Claude THIBAUT, Adjoint,
Monsieur Claude LEFEBVRE, Adjoint,
Monsieur Alain FRIZON, Adjoint,
Monsieur Jacques DEMONT, Adjoint,
Monsieur Daniel DELRANC, Conseiller,
Monsieur Christian HEDUY, Conseiller,
Monsieur Alain RUMEAU, Conseiller,
Madame Béatrice LECOMTE, Conseillère,
Madame Françoise LANCELEUR, Conseillère,
Monsieur Daniel WAWRZYNKOWSKI, Conseiller,
Monsieur Jean-Luc FOURET, Conseiller,
Monsieur Sébastien JULLIEN, Conseiller.

Etaient absents : Mme Marianne BLANCHARD, Conseillère, procuration à Jean-Claude THIBAUT,
Monsieur Bernard GROSEIL, Conseiller.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude THIBAUT

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 octobre 2009, adressé à chaque membre,
- 2) Enquête publique sur le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.) de la Société TOTAL GAZ,
- 3) Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2010,
- 4) Demande de subvention « Dotation Globale d'Équipement » pour l'aire de jeux,
- 5) Marché pour la fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration scolaire,
- 6) Avenant n°1 au marché de travaux de rénovation du gymnase Marcel DASSAULT concernant l'entreprise TAG,
- 7) Composition des bureaux de vote pour les élections régionales,
- 8) Recensement de la population, détermination de la rémunération des agents recenseurs,
- 9) Modification du nom de rue pour l'Impasse du Petit Muid,
- 10) Questions diverses
 - a. « F.M. LOGISTIC» - vente du terrain à la SCI Compiègne Nord,
 - b. Transfert du bail du diocèse,
 - c. Tarifs des loyers,
 - d. Modification du temps d'emploi d'un agent technique de 2ème classe au 1er janvier 2010,
 - e. Subvention d'un enfant en « C.L.I.S. » pour le séjour au FUTUROSCOPE.

1) **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 octobre 2009**

Chaque membre reçoit en même temps que la convocation, le compte-rendu du conseil municipal précédent, ce qui permet de passer immédiatement au vote.

Avant le vote sur le compte-rendu du Conseil Municipal du 20 octobre 2009, Monsieur le Maire revient sur l'intervention de Monsieur Bernard GROSEIL lors du dernier conseil, accusant l'équipe municipale actuelle de brader le patrimoine ressois.

Monsieur le Maire tient à préciser que dans le climat économique actuel, il n'est pas évident de faire face, tout en ne perdant pas de vue l'intérêt général, à des projets parfois initiés dans des époques beaucoup plus fastes.

Pour autant, il donne rendez-vous fin mars, à tous, pour la présentation des comptes administratifs qui prouveront que la commune est bien gérée.

A la suite de cette déclaration, le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 20 octobre 2009.

2) **Enquête publique sur le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.) de la Société TOTAL GAZ**

Par son arrêté du 15 décembre 2009, la Préfecture de l'Oise ordonne le déroulement d'une enquête publique sur le projet de plan de prévention des risques technologiques pour l'établissement de la société TOTAL GAZ.

Cette enquête fait suite à la dernière réunion du « C.L.I.C. » qui a eu lieu en Sous-préfecture, le 1^{er} décembre 2009 et se déroule du 13 janvier au 13 février 2010 à la Mairie de Ressons-sur-Matz.

Approbation du Conseil Municipal.

3) **Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2010**

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés au budget primitif 2009 (hors opérations budgétaires) conformément à la réglementation et dans l'attente du vote du budget primitif 2010.

Le Conseil Municipal donne son autorisation.

4) **Demande de subvention au titre de la « Dotation Globale d'Equipement » pour l'aire de jeux**

Le projet de réalisation d'une aire de jeux dans la rue de Bayencourt, sera présenté en demande de subvention au titre de la « Dotation Globale d'Equipement » pour le 30 janvier 2010 à la Sous-préfecture. Le montant des travaux représente la somme de 156 450 € H.T. Le taux de subvention est de 45% pour des travaux plafonnés à 50 000 €, soit **22 500 €** ; le reste sera autofinancé par les fonds propres de la Commune, soit 133 950 €.

Accord du Conseil Municipal.

5) **Marché pour la fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration scolaire**

Le 24 novembre 2009, la commission d'appel d'offres a retenu la société SA APETITO pour la fourniture de repas en liaison froide qui seront livrés à la cantine scolaire communale de Ressons-sur-Matz, à partir du 07 janvier 2010.

Les repas se définissent comme suit sur la base d'environ 18 500 repas annuels :

- o repas des enfants des classes de maternelle = 2,160 € H.T. / 2,279 € T.T.C.
- o repas des enfants des classes de primaire = 2,277 € H.T. / 2,402 € T.T.C.
- o Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 07 janvier 2010 et pourra être reconduit deux fois pour une durée équivalente sans pouvoir excéder une durée maximum de trois ans.

Accord du Conseil Municipal.

6) **Avenant n°1 au marché de travaux de rénovation du gymnase Marcel DASSAULT concernant l'entreprise TAG**

Le lot n°2 concernant les travaux de rénovation du gymnase Marcel DASSAULT notamment les menuiseries extérieures, sont confiées à l'entreprise TAG. Une prolongation du délai global d'exécution des travaux d'une durée de 2 mois est nécessaire, d'où un avenant au marché signé.

Cette prolongation était nécessaire compte tenu :

- des délais de fabrication,
- des congés de fin d'année,
- des conditions climatiques du mois de janvier 2010.

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord.

7) Composition des bureaux de vote pour les élections régionales

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2009, il est nécessaire de nommer les membres qui tiendront le bureau de vote durant ces 2 journées.

ELECTIONS REGIONALES – BUREAU DU 14 MARS 2010

	08h00 à 10h30	10h30 à 13h00	13h00 à 15h30	15h30 à 18h00
Président	Alain DE PAERMENTIER	Claude LEFEBVRE	Jean-Claude THIBAUT	Alain FRIZON
1^{er} Assesseur	Marianne BLANCHARD	Marc BLANCHARD	Guy WEMAERE	Daniel DELRANC
2^{ème} Assesseur	Béatrice LECOMTE	Patrick LANCELEUR	Sébastien JULLIEN	Jacques DEMONT
3^{ème} Assesseur	Françoise LANCELEUR	Jean-Luc FOURET	Christian HEDUY	Pascale DE PAERMENTIER
4^{ème} Assesseur	Jacques DEMONT	Daniel DELRANC	Daniel WAWRZYNKOWSKI	Jacques CHOQUET

ELECTIONS REGIONALES – BUREAU DU 21 MARS 2010

	08h00 à 10h30	10h30 à 13h00	13h00 à 15h30	15h30 à 18h00
Président	Alain DE PAERMENTIER	Jean-Claude THIBAUT	Claude LEFEBVRE	Jacques DEMONT
1^{er} Assesseur	Marianne BLANCHARD	Marc BLANCHARD	Guy WEMAERE	Daniel DELRANC
2^{ème} Assesseur	Françoise LANCELEUR	Patrick LANCELEUR	Sébastien JULLIEN	Pascale DE PAERMENTIER
3^{ème} Assesseur	Béatrice LECOMTE	Morgane LAHEYNE	Christian HEDUY	Alain RUMEAU
4^{ème} Assesseur	Jacques DEMONT	Daniel DELRANC	Jean-Luc FOURET	Jacques CHOQUET

8) Recensement de la population, détermination de la rémunération des agents recenseurs

4 agents recenseurs ont été recrutés pour le recensement de la population :

- Danielle HENAFF,
- Morgane LAHEYNE,
- Josiane THIBAUT,
- Marc FERRET.

Avec la volonté d'égalitarisme et en prenant en compte la pénibilité de la mission, Monsieur le Maire propose d'accorder une rémunération d'un montant de 1 200 € bruts à chaque agent.

Accord du Conseil Municipal.

9) **Modification du nom de rue pour l'Impasse du Petit Muid**

En juin 2009, il avait été convenu de baptiser l'impasse menant à la déchetterie et aux pompiers : « Impasse du Petit Muid ». Depuis, une figure importante est décédée : Jean-Marc JULLIEN, ancien pompier et personnage dévoué.

Monsieur le Maire propose donc, avec l'accord de sa famille, de donner son nom à cette impasse.

Accord du Conseil à l'unanimité.

10) **Questions diverses**

a. **« F.M. Logistic » - vente du terrain à la SCI Compiègne Nord**

Par son courrier du 23 décembre 2009, la société « F.M. Logistic » confirme leur souhait de finalisation de l'acquisition du terrain de Ressons-sur-Matz pour lequel un compromis avait été signé le 24 juin 2004. La société « S.C.I. Compiègne Nord » se substitue à « F.M. Logistic » pour la formalisation du projet.

La signature de l'acte chez Maître Isabelle LEDOUX aura lieu d'ici la fin du mois de janvier 2010.

Approbation du Conseil Municipal.

b. **Transfert du bail du diocèse**

Le départ de la perception du bâtiment communal, « rue de l'Eglise », qui fut occupé auparavant par le curé, a amené certaines personnes à exiger la réaffectation de ces locaux à usage de presbytère.

Il est donc nécessaire de faire un transfert de bail de la « rue Georges Latapie » à la « rue de l'Eglise » pour un montant annuel inchangé de 500 €

c. **Tarifs des loyers**

Monsieur le Maire propose les loyers suivants :

- 38 rue des Ecoles = 391 € par mois,
- 615 rue des Ecoles = le loyer précédent était de 870 € mensuel avec une prise en charge du SDIS. Compte tenu de la fin de cette prise en charge et des nuisances occasionnelles dues à la proximité du Centre de Culture et de Loisirs, une proposition est faite pour un nouveau loyer de 500 € par mois (loyer moyen d'un T4),
- 59 rue Georges Latapie (ancien presbytère) = 800 € par mois.

d. **Modification du temps d'emploi d'un agent technique de 2^{ème} classe au 1^{er} janvier 2010**

Suite à la décision du Conseil Municipal du 20 octobre 2009 créant un poste d'agent technique à temps complet, Jean-Pierre MARICAILLE initialement prévu pour 35 heures hebdomadaires de travail, a souhaité conclure un contrat d'emploi de 20 heures par semaine.

Approbation du Conseil Municipal.

e. Subvention d'un enfant en « C.L.I.S. » pour le séjour au FUTUROSCOPE

L'école élémentaire de LASSIGNY possède une classe d'insertion scolaire dont 1 enfant de la Commune de Ressons-sur-Matz y est scolarisé. Elle demande à la Maire de Ressons-sur-Matz, une subvention pour financer le séjour qui est organisé les 1^{er} et 2 mars 2010 au FUTUROSCOPE.

Monsieur le Maire, après avoir étudié le coût de la sortie scolaire et calculé le prix moyen par enfant, propose une subvention d'un montant de 50,00 €

Accord du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45.